

Commune d'Antibes - Juan les Pins - Mission de maîtrise de l'énergie - Présentation du bilan 2006
--

La création de l'Unité Economie d'Energie est une très bonne initiative et nous souhaitons que le plan d'actions puisse dépasser les objectifs.

Au passage, nous saluons le travail énorme des employés municipaux qui ont mis en place la base de données.

Nous profitons de la présentation du bilan 2006 pour évoquer quelques points qui nous paraissent importants. Afin d'éviter toute susceptibilité nous n'indiquons pas que ces points ne sont pas pris en compte dans le plan mais uniquement que ceux qui nous semblent essentiels.

- Evaluation des objectifs en euros mais aussi en pourcentage d'économies sur la facture et en pourcentage de réduction des émissions de CO2
- Le vecteur sensibilisation pour les élus, les employés, la population et surtout les jeunes
- MDE dans la construction ou la réhabilitation et rénovation des bâtiments municipaux en exigeant la HQE (Haute Qualité Environnementale) et en associant l'unité Eco énergie à toutes les phases.
- Evoquer le développement des énergies renouvelables comme les panneaux thermiques pour l'eau chaude, les panneaux photovoltaïques, l'utilisation du bois dans la construction et pour le chauffage, et mise en œuvre de la biomasse.
- Développement des transports en commun.
- Sur les économies sur les fluides, ne sont pas évoqué les carburants.
Les actions à entreprendre sont multiples :
 - préconiser une conduite douce
 - utilisation de véhicules bien réglés et récents
 - carburants propres : biocarburant / gaz (GPL et GNV) et électricité

Voici quelques pistes importantes à mettre en œuvre.

Dans la présentation papier, il aurait été intéressant d'évoquer en une phrase les raisons de l'importance de la MDE, notamment en indiquant la situation préoccupante de l'Est de la Région PACA en matière d'alimentation en énergie électrique.

Cela a d'ailleurs été fait dans le dernier « Infomag »

A ce sujet, l'article est très bien fait au départ, mais « s'emmêle un peu les pinceaux » à la fin, lorsqu'il mentionne les solutions pour prévenir tout risque de panne.

Il est fait état du renforcement des lignes existantes en affirmant que le coût est prohibitif, que la solution est très controversée et va à l'encontre de toutes les règles établies en matière d'environnement.

La réalité est qu'il y a un amalgame entre deux projets différents :

1°) La création de la ligne Boutre/Carros qui devait suivre le tracé et remplacer la ligne actuelle de moindre puissance.

Le Conseil d'état a refusé et là on peut parler de projet très controversé et, suivant sa sensibilité évoquer les atteintes à l'environnement.

A noter que dans les fiches « plan Eco énergie » (page 2) auxquelles se réfère l'article, il est indiqué à ce sujet que l'Etat a opté pour une solution originale... Ce qui est pour le moins en contradiction avec le ton employé dans Infomag.

2°) Le deuxième projet qui va être réalisé et qui ne semble pas souffrir de contestation est le renforcement de la ligne sud Néoules Carros qui va être exploitée avec une tension de 400 000 W au lieu des 225 000 actuels.

Dans l'article Infomag, l'auteur, après avoir rejeté la solution Boutre/Carros, indique que la solution réside dans la MDE.

On ne peut laisser écrire cela. Même si nous sommes fortement attaché à la maîtrise de la demande d'énergie, il est totalement faux et dangereux d'affirmer que la MDE représente la seule solution à notre problème d'alimentation.

La réalité est que l'éventuel impact de la MDE peut être complètement effacé par une simple variation des effets climatiques.

Pour autant, il faut développer le geste eco-citoyen mais il faut aussi éviter de tromper les gens car lorsqu'ils seront confrontés à des coupures de plusieurs heures, ils seront en droit à ce moment là de vous demander des comptes.

Pour conclure sur la mission maîtrise de l'énergie, nous vous faisons la proposition suivante :

- afin de garantir un bon pilotage de la mission, nous suggérons la création d'une Commission Energie composée de membres de l'Unité mission maîtrise de l'énergie, d'élus du Conseil municipal, de membres des services techniques et des partenaires liées à la mission.

Pour finir, les économies d'énergies sont devenues vitales, mais cela ne doit pas nous faire oublier que pour des raisons de précarité, certains ménages ne peuvent utiliser le minimum vital en matière d'électricité et ou de gaz. Le plus navrant encore est que certains subissent des coupures de ces énergies.